

# Procès-Verbal

## Commission Départementale de Surveillances des Opérations Electorales

N° 01  
15 septembre 2023

Présents Gérard Jeanneteau – Hubert Bernard – Daniel Roger  
Excusés Michel Lescouezec – Michel Valin  
Assiste Maxime Airieau (Juriste)

**Rappel des conditions d'éligibilités** : « tout membre individuel de la FFF, de la Ligue ou d'un District de la Ligue ainsi que tout licencié d'un club ayant son siège sur le Territoire et en règle avec la FFF, la Ligue et le District.

Le candidat doit être à jour de ses cotisations et domicilié sur le territoire du District ou d'un district limitrophe.

Ne peut être candidate :

- La personne qui n'est pas licenciée depuis au moins 6 (six) mois ; toutefois, les personnes déjà licenciées la saison précédente sollicitant une licence pour la saison en cours sont considérées comme étant licenciées sans interruption durant la période allant du 30 juin de la saison précédente à la date d'enregistrement de leur nouvelle licence.
- la personne qui n'a pas 18 (dix-huit) ans au jour de sa candidature ;
- la personne de nationalité française condamnée à une peine qui fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;
- la personne de nationalité étrangère condamnée à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;
- la personne à l'encontre de laquelle a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif ;
- la personne licenciée suspendue de toutes fonctions officielles ».

### 1. Candidatures des représentants des Clubs de District aux Assemblées Générales de Ligue (validité fin de la mandature du Comité de Direction LFPL)

Sur la foi des candidatures présentées ayant rempli les conditions de forme et d'éligibilité tant générales que particulières fixées aux articles 12.5.6 et 13.2 des statuts, la Commission dit éligible la candidature de :

430705527	<b>ROBERT</b>	<b>Jean-Luc</b>	<b>510735 AS Ouvrière Nantaise</b>
430649873	<b>ROUGE</b>	<b>Benoit</b>	<b>581315 Oudon Couffé FC</b>
430610460	<b>MENORET</b>	<b>Jérôme</b>	<b>581315 Oudon Couffé FC</b>

Le Président,  
Gérard Jeanneteau



Le Secrétaire  
Hubert Bernard

